

**ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade  
Année 2025**

**Lieuvin Pays d'Auge Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux**  
**Accès au grade d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe**

Le Président de Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.

**ARRETE**

Article 1 : Le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe pour l'année 2025 est fixé comme suit :

Agent/Situation d'origine	Rang	Date d'effet
<b>M. CRESSON Benjamin</b> , adjoint technique territorial Echelon : <b>07</b> <b>après examen professionnel</b>	1	<b>01/01/2025</b> <b>Favorable</b>
<b>M. BESNIER Benjamin</b> , adjoint technique territorial Echelon : <b>07</b> <b>après examen professionnel</b>	2	<b>01/01/2025</b> <b>Favorable</b>
<b>M. LEROUGE Vincent</b> , adjoint technique territorial Echelon : <b>06</b> <b>après examen professionnel</b>	3	<b>01/01/2025</b> <b>Favorable</b>
<b>Mme HOMO Nathalie</b> , adjoint technique territorial Echelon : <b>08</b> <b>par ancienneté</b>	4	<b>27/10/2025</b> <b>Favorable</b>

Total promouvables : 5

Nombres d'hommes : 3

Nombre de femmes : 2

Total promus : 4

Nombres d'hommes : 3

Nombre de femmes : 1

Article 2 : Le Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

*Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

Article 3 : Le présent acte sera transmis au Président du Centre de Gestion de l'Eure, par téléversement sur la plateforme Agirhe.

Fait à Thiberville, le 05/03/2025

Notifié à l'agent

P/O Le Président, Hervé MORIN,  
Etienne LEROUX,  
1<sup>er</sup> Vice Président en charge  
des Affaires Générales

